

## COMMUNE DE AUDRUICQ

(À rappeler dans toute correspondance)

## DOSSIER·N° DP 062057 25 00002 Dossier déposé incomplet le 20 Janvier 2025

Adresse des travaux : 32 RUE DES MEUNIERS AUDRUICQ

Cadastré AK186, 000

## **DESTINATAIRE**

BENCHETRIT ALONE INNOVATION ECO 39 RUE PAUL BERT 92800 PUTEAUX

**Objet :** Mise en place d'isolation thermique depuis l\_extérieur de la maison par l'installation de panneaux de polystyrène expansé(PSE) d'une épaisseur de 14 cm sur les différentes façades de la maisons. Avec la couleur blanc ral 1015 le type de l'enduit sera taloché.

Madame, Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de déclaration préalable susvisée a fait l'objet d'un rejet tacite en date du 01 mai 2025.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de AUDRUICQ, nous vous avions notifié un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction. Ce courrier vous a été présenté en date du 01 février 2025.

En application de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, vous bénéficilez donc d'un délai de 3 mois à compter du 01 février 2025 et soit jusqu'au 01 mai 2025, pour présenter en Mairie de AUDRUICQ l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

La totalité des pièces ou renseignements demandés n'ayant pas été fournie dans les délais impartis, votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet et il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande dûment accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si vous n'avez pas renoncé à votre projet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à AUDRUICQ le 16/06/W25

Le Maire

Nom

Prénom

Pour le Maire

L' Adjoint au Maire délégué

Caroline FONTAINE-TYLKOWSKI